

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 41, Numéro 2 > Mars 2014 > www.droitdeparole.org

Saint-Roch

Une autre dérogation de zonage en vue



L'ancien magasin Omer de Serres, à l'angle des rues Caron et De Sainte-Hélène. Le projet d'un édifice de onze étages sur les lieux ne fait pas l'unanimité.

PHOTO MARC GRIGNON

Par Marc Grignon

La densification urbaine, bien employée, constitue un moyen d'améliorer la qualité de vie dans un quartier trop éclaté, un centre-ville qui a souffert d'abandon et de démolition ou une banlieue mal pourvue en services. En rapprochant les résidants, la densification permet d'augmenter le nombre de commerces de proximité. Elle facilite les déplacements à pied et à vélo tout en enrichissant l'expérience urbaine par une saine diversité des fonctions. Associée au transport en commun, la densification sert à lutter contre l'étalement urbain, un des plus grands fléaux auxquels les villes sont confrontées aujourd'hui.

Voilà, en quelques mots, la théorie. Voilà aussi pourquoi on peut se questionner devant certains projets récents impliquant des dérogations au zonage dans nos quartiers centraux. Le projet d'un édifice de

onze étages sur l'îlot de l'ancien magasin Omer de Serres, à l'angle des rues Caron et Sainte-Hélène, est le dernier en date. Présenté publiquement lors d'une séance du Conseil de quartier de Saint-Roch en novembre 2013, le projet nécessiterait une dérogation au règlement de zonage pour atteindre la hauteur souhaitée. Il devrait normalement faire l'objet d'une consultation publique en bonne et due forme.

Cette présentation «en amont» était le résultat d'une initiative du Conseil de quartier de Saint-Roch. Elle visait à amorcer un dialogue bien avant la consultation publique, ce qu'ont souvent demandé les citoyens aussi bien que les promoteurs immobiliers ces dernières années. Comme le rapportait le quotidien Le Soleil le 29 novembre 2013, le promoteur Jean Campeau et son architecte Pierre Martin se sont prêtés volontiers à cet exercice - nouveau et sans aucun doute un peu expérimental. Ils

ont pu répondre à plusieurs questions et recueillir de nombreux commentaires du public et des membres du Conseil de quartier. Bien entendu, il reste à voir ce qu'ils feront de tout cela, et comment le projet évoluera. Mais soyons optimistes et félicitons l'initiative du Conseil de quartier.

C'est surtout le sens prêté à l'idée de densification qui mérite une réflexion actuellement. Si les choses vont de l'avant, la Ville de Québec sera appelée à examiner une demande de dérogation au zonage très particulière. En effet, bien que le boulevard Charest se trouve à deux pas, le projet se situe à la lisière d'un quartier peuplé d'édifices anciens, de la petite maison ouvrière à la manufacture de quatre ou cinq étages, en passant par l'immeuble à logements multiples de deux ou trois étages. Il est essentiel que l'îlot soit redéveloppé, tout comme le terrain vacant du stationnement Dorchester juste en face. Mais il est aussi

essentiel que ce redéveloppement se fasse en harmonie avec l'architecture et l'ambiance du quartier.

Nous sommes évidemment heureux de lire dans le Plan d'affaires de l'arrondissement de La Cité-Limoilou pour 2012-15 l'orientation suivante: «S'assurer que la densification se fasse dans le respect des milieux de vie» (point 9). Le redéveloppement de tout ce secteur peut être extrêmement bénéfique pour Saint-Roch si le processus de densification n'est pas détourné de ses objectifs fondamentaux: la recherche d'une densité optimale, pour un milieu de vie agréable. En fin de compte, c'est la qualité de vie, encore fragile dans Saint-Roch, qui fera la différence entre un quartier dynamique où les résidants s'établiront à long terme et un quartier où les nouveaux arrivants se succéderont continuellement, sans développer d'attachement particulier.

Saint-Sauveur

À la défense des services de proximité

20 mars

Rencontre sur l'avenir des services de proximité au Comité des citoyens et des citoyennes de St-sauveur. À 17h30 au 301 rue Carillon.

1^{er} avril

Manif contre la démolition du Centre Durocher. Départ à 11h30 au Tam-Tam café. Une invitation du comité de sauvegarde du Centre Durocher.

7 avril

Dépôt de la pétition contre la démolition du Centre Durocher au conseil municipal de la Ville de Québec, à 16h30. Venez en grand nombre!

Pour ne point perdre ces formidables désirs de printemps !

Par **Pierre Mouterde**

Il y a de cela un an et demi, en août 2012, au sortir des grandes manifestations du Printemps Érable, on espérait – quand on avait le cœur à gauche – que les élections annoncées puissent nous délivrer enfin de l'arrogance têtue d'un premier ministre aux abois ainsi que de ses politiques néolibérales dévastatrices.

On espérait aussi qu'elles nous permettent de vivre un peu de ces élans de transformation sociale qu'avaient si bien incarné le mouvement étudiant; à rêver par exemple d'une éducation qui serait gratuite, ou encore d'une économie non pétrolière axée sur le «bien commun», ou encore de partis qui tiendraient leurs engagements et ne seraient pas gangrenés par la corruption ou l'électorisme à bon marché.

Il y a un an et demi, on était si nombreux à être portés par de formidables envies de printemps.

Le vote utile de 2012

Et si plusieurs, à cette occasion, avaient finalement donné leur voix au PQ, ce n'était pas nécessairement parce que ce dernier incarnait le renouveau ou qu'il leur inspirait de grands enthousiasmes, mais parce qu'il permettait – scrutin uninominal à un tour oblige – d'en finir avec ces politiques honnies, d'en stopper le cours si désolant. Au moins arrêter Charest et ses politiques droitières, et tel était le mot d'ordre: voter utile!

C'était en tous cas l'argument massue, qui avait été utilisé et ressassé partout et qui dans bien des cas avait permis aux candidats péquistes de rallier les suffrages nécessaires pour in fine parvenir à former un gouvernement minoritaire.

Mais cette fois-ci en mars 2014, après un peu plus de 18 mois de gouverne péquiste, est-il possible, quand on a à cœur les intérêts

des couches populaires de la ville de Québec, de s'en tenir au même raisonnement? Ou même de le poursuivre en y ajoutant quelques arguties supplémentaires voulant, par exemple, qu'il faille re-voter pour le PQ pour lui donner une chance d'être majoritaire et ainsi lui offrir les moyens de ses ambitions?

Virage à droite

À vrai dire, il apparaît bien difficile de le faire. À moins de se mettre la tête dans le sable ou de fermer les yeux devant ce qu'on doit bien appeler un véritable virage à droite: compressions budgétaires, réductions de l'aide sociale accordée aux plus démunis, exploration pétrolière à Anticosti, hausses des tarifs d'électricité et des garderies, manipulation de la fibre identitaire québécoise à des fins électoralistes. Pas de doute, le PQ depuis qu'il est au pouvoir n'a nullement rompu avec les grandes orientations institutionnelles de son prédécesseur, ni bloqué l'avancée de ses politiques néolibérales. Tout au contraire, il s'en est fait – à sa manière – le servile laquais cadennassant à tout jamais ces désirs de printemps.

Alors si, à Québec, on souhaite par exemple mettre un terme aux menées polluées du Port et de la compagnie Arrimage Québec, ou alors promouvoir un développement urbain convivial, ou peut-être mettre un frein à la démagogie des radios poubelles ou encore faire vivre une véritable démocratie citoyenne dans les quartiers du centre ville, il faut en ce printemps oser emprunter d'autres chemins, loin du vote utile et des calculs électoraux à courte vue. Il faut oser voter pour ses convictions, oser donner sa chance à une véritable alternative à gauche.

N'est-ce pas ainsi, et seulement ainsi, qu'on maintiendra vivants -au cœur de l'hiver néolibéral – ces formidables désirs de printemps qui nous hantent?



HALTE À L'AUSTÉRITÉ!

HALTE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS!

La social-démocratie, un luxe ?

Par **Nathalie Côté**

La Coalition pour la Justice sociale de Québec et Chaudière-Appalaches s'invite dans la campagne électorale pour dénoncer les politiques d'austérité et les hausses des tarifs qui continuent de fragiliser les programmes sociaux et les budgets des familles québécoises. Formés de dizaines de groupes populaires, étudiants, féministes et syndicaux de la région de Québec, les membres de la coalition ont uni leurs forces pour défendre le bien commun et la population qu'ils représentent.

La campagne électorale est l'occasion de faire pression sur les candidates, les candidats et les partis et de revendiquer une meilleure distribution de la richesse et de proposer des alternatives aux politiques que l'on peut encore qualifier d'austères. Une des plus récentes étant l'augmentation historique des tarifs d'Hydro-Québec. Sans compter celles qui pourraient être adoptées une fois le nouveau gouvernement élu.

Le prochain gouvernement devrait peut-être prêter l'oreille aux alternatives que propose la coalition. Elle suggère d'établir 10 paliers d'imposition. Alors qu'ils étaient encore au pouvoir, le parti libéral en a aboli plusieurs, fa-

vorisant les plus fortunés. La coalition propose aussi d'augmenter la contribution fiscale des institutions financières, notamment en rétablissant la taxe sur le capital pour les entreprises financières. Faire contribuer les fameux 1% des plus riches n'est pas une si mauvaise idée... Elle propose aussi d'augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15% (il est actuellement à 11,9%). Selon la coalition, une autre solution aux dépenses de plus en plus importante et coûteuse en médicaments serait d'adopter des mesures de contrôle du coût de ceux-ci en instaurant un régime entièrement public d'assurance médicament.

Enfin, la manifestation du 28 mars prochain sera l'occasion de rappeler à ceux et celles qui aspirent à gouverner le Québec que l'austérité touche trop souvent les mêmes. Mais, peut importe quel sera le prochain parti au pouvoir, on le voudrait plus sensible aux conditions de vie des plus modestes, à celles de la classe moyenne, à la majorité de la population: plus social-démocrate en somme.

Manifestation, vendredi 28 mars à midi. Départ du Centre Lucien-Borne, 100 chemin Ste-Foy, arrivée au Parlement.

Lettre aux lecteurs Je carbure à l'indignation

Laissez-moi vous raconter une histoire. Madame, dont je tairai le nom, a 36 ans. Elle sort d'un épisode d'itinérance. Violée à 6 ans, elle a finalement touché une compensation, toute maigre qu'elle soit, en novembre dernier: 6000\$ du programme d'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Lorsqu'elle va chercher son chèque d'aide sociale en main propre en décembre dernier, elle informe son agent de cette situation et de ses aspirations.

Le montant qu'elle a touché n'équivaut pas à une fortune, on s'entend, mais ça ravive l'espoir de s'en sortir. Elle confie à son agente ses aspirations. Madame vit présentement dans un centre d'aide et de prévention à l'itinérance, mais elle espère pouvoir se relever grâce à ce montant, et se refaire une vie avec ses deux jumeaux

de huit ans et demi. Pour cela, elle désire mettre 2500\$ à l'abri en attendant la fin de sa réhabilitation, en août prochain.

L'agente lui suggère de mettre cette somme dans un compte de développement individuel (CDI). Cette suggestion aurait été bonne, n'eût été de deux omissions graves. Premièrement, la raison derrière l'épargne de madame ne concorde même pas avec l'objet d'un CDI: acheter une automobile le serait, par exemple. Mais aller vivre avec ses bessons? Ça non! Qu'une agente du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) ignore quelque chose d'aussi fondamental à sa profession est incompréhensible.

Deuxièmement, et peut-être même primordialement, jamais l'agente ne lui a mentionné l'existence d'une date limite pour ce faire. Après le 31 décembre,

si ses avoirs liquides excèdent 1500\$, sa prestation d'aide sociale sera amputée de l'excédent. Or, qu'arrive-t-il quand cet excédent est supérieur au montant de la prestation d'aide sociale? On vous évacue du programme.

Madame ne touche plus sa prestation depuis. Elle doit vivre de ses maigres avoirs, car elle ne pourra appliquer à l'aide qu'une fois qu'elle aura moins de 887\$ en avoirs liquides. Tout ça pour quoi? À cause de la négligence d'une agente du Ministère. À cause d'une fonctionnaire qui, consciente du projet de madame et du danger auquel elle s'exposait passé le 31 décembre, a gardé le silence. La moindre des choses face à la menace d'une telle injustice du système, aurait été de l'avertir. Mieux encore, d'aviser son supérieur hiérarchique. Au

lieu de cela, le MESS s'en lave les mains, et une citoyenne, qui avait espoir de se reprendre en mains, risque de s'enliser à nouveau dans la misère.

De telles injustices ne doivent pas être passées sous silence. Imaginez-vous bien toutefois que si c'était le seul cas, vous ne liriez pas ces lignes. C'est aussi pour souligner le manque de connaissance et d'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles par ce ministère. C'est déplorable, mais la seule impression que me laissent nos interactions avec le MESS, c'est un certain manque de «solidarité sociale»

Et en attendant que le ministère se réveille, je carbure à l'indignation.

Christian Loupret
Militant salarié à l'ADDS QM

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

www.droiddeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal: Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Gilles Simard, Lynda Forgues, Camille Boutin
Coordination: Nathalie Côté
Collaboration spéciale: Michaël Lachance, François G. Couillard, Marc Grignon,

Malcolm Reid, Serge Petitclerc
Photos: Gilles Simard, Marc Grignon, Marc Boutin
Illustrations: Malcolm Reid
Révision: Lynda Forgues
Design: Martin Charest
Webmestre: La collective Nalyn
Imprimeur: Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage
Certifié
AMECQ



La une de *Droit de parole* du mois de mars 1979, 5 ans après la fondation du journal. La corde à linge illustre, déjà à l'époque, les enjeux du féminisme.

Le 8 mars, hier et aujourd'hui

Par Lynda Forgues

L'origine du 8 mars s'ancre dans les luttes des femmes pour le droit de vote, de meilleures conditions de travail et pour l'égalité, au début du XX^e siècle. La création d'une Journée internationale des femmes est proposée pour la première fois en 1910 par une socialiste russe, Clara Zetkin. Après la Deuxième guerre, cette journée devient une tradition dans le monde entier. Au Québec, en 1971, le Front de libération des femmes (FLF) lance officiellement, le 8 mars, une campagne nationale en faveur de l'avortement libre et gratuit. Ce lancement est marqué par une marche et un colloque à Montréal.

Ce sont ensuite les groupes de femmes, les syndicats et les groupes communautaires qui contribuent à faire de la Journée internationale des femmes une manifestation annuelle, ici comme partout à travers le monde. Luttent contre la discrimination, revendications sociales et pour de meilleures conditions de travail, le féminisme est porté sur la place publique chaque année à la faveur du moment de réflexion et d'action que constitue le 8 mars. Cette journée sera reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977.

En 1979, la une de *Droit de parole* illustre la lourdeur des tâches ménagères qui incombaient aux femmes. Comme nous l'apprend une étude internationale récente, cette question est loin d'être résolue, 35 ans plus tard. Le féminisme d'hier, celui d'aujourd'hui, celui d'antan est toujours le même, quoique certains essaient de nous faire croire le contraire. On entend parfois qu'il était correct et juste d'être féministe dans le passé, mais qu'aujourd'hui, il faudrait se calmer. Ne nous leurrions pas. Ceux qui nous servent ce sermon aujourd'hui, sont faits du même bois que ceux qui s'en prenaient, hier à nos mères et nos grands-mères.

Le féminisme a toujours été attaqué, moqué, vilipendé. Hier comme aujourd'hui, la lutte pour l'égalité est toujours combattue par qui craint de perdre ses privilèges. L'équité salariale n'est pas atteinte et le droit à l'avortement jamais acquis. Reprenons le slogan du FLF, «Québécoises deboutte !».

Histoire populaire

La place Jacques-Cartier

Par François G. Couillard

Alors que toutes les bouches salivent à la perspective d'y construire de luxueux condos, il est plus urgent que jamais de rappeler l'importance historique majeure de Place Jacques-Cartier. Il s'agit d'un lieu symbolique de délibérations enflammées, d'assemblées survoltées, de réunions houleuses, bref, de la démocratie en marche.

Au moins 3 épisodes de démocratie directe eurent lieu à la Place Jacques-Cartier : la grève sauvage de 1878, les émeutes de 1918 et les consultations publiques du Rassemblement Populaire en 1990.

Puisque les maîtres sont décidés à y ériger une tour à condos de 16 étages, avant l'irréparable, profitons-en pour faire un rappel historique.

Les consultations publiques

C'est toute une surprise qui se produit aux élections municipales de 1989. Le parti classé deuxième dans les sondages, le Rassemblement Populaire, prend le pouvoir. À sa fondation, le parti met de l'avant des idées «de gauche», en proposant notamment de «défendre les intérêts des travailleurs par une gestion socialiste de la ville». Rien que ça.

Qui se souvient de l'enjeu principal des élections, la Grande Place? Il s'agit d'un projet de centre d'achats payé par les contribuables comprenant un train, une autoroute souterraine, deux hôtels, des centaines de condos et des milliers de stationnements. Le prix est estimé à 300 millions, le vrai montant étant probablement 3 fois plus élevé.

Le parti de l'opposition, le Rassemblement Populaire (aussi appelé Raspop ou juste RP), fustige le projet et ne tarit pas de critiques contre le Parti Civique. Il dénonce la déshumanisation du quartier Saint-Roch, l'expulsion de ses habitants et habitantes par une longue valse-démolition et l'accaparement de bâtiments par des spéculateurs véreux, pressés à faire la piasse. Laurent Gagnon, un promoteur précurseur de GM Développement, profite du contexte morose pour acheter les édifices du quartier pour une bouchée de pain tout en enfournant les subventions avec la complicité de la mairie.

En gros, la Grande Place est un formidable éléphant blanc saupoudré de dilapidation généreuse de fonds publics et d'une pincée de népotisme, comme L'expliquait Réjean Lemoine :

«Le trou de la Grande-Place, déchirure béante au cœur de la ville, sert de cimetière aux fantasmes de notre première génération de planificateurs sans âme.»

Pourtant, une fois au pouvoir, surprise! Le Rassemblement Populaire pratique lui aussi une vieille tradition de la politique parlementaire : il renie ses promesses électorales. Le RP poursuit les démolitions de son prédécesseur et multiplie les projets urbanistiques dépressionnistes. Il présente en novembre 1990 un plan d'action prévoyant un nouveau boulevard parallèle au boulevard Charest. Ce nouveau coulis d'asphalte comprendra 4 voies et nécessite la démolition du cinéma Charest, de commerces et de logements.

Heureusement, des consultations publiques ont lieu en décembre 1990. Ce n'est pas banal. Sous le règne autoritaire du Parti Civique, les consultations n'étaient pas la règle.

Les échanges prennent place dans une bibliothèque Gabrielle-Roy bondée. Le processus consultatif, le premier du genre, dure 4 soirs. Des centaines de personnes se prononcent pour planter le projet de boulevard. Les élus du Rassemblement populaire sont divisés : une partie applaudit, l'autre rechigne.

Enfin, l'opinion dégagée de la soixantaine de mémoires déposés est largement défavorable au plan. Deux l'approuvent : ils sont signés par des associations de commerçants. Cette consultation est le dernier clou dans le cercueil du zombie de la Grande Place. Le boulevard étant complètement discrédité, le maire L'Allier revient au projet initial, tel que présenté lors des élections.

De ces consultations germera le deuxième comité citoyen de Saint-Roch. En 1991, d'autres citoyens et citoyennes se réapproprient un gigantesque terrain vague pour y planter un jardin onirique, l'Îlot Fleurie. Ces initiatives traduisent le désabusement de la classe populaire face aux espoirs déçus par le Raspop.

Le Rassemblement populaire finit par déposer un nouveau projet en 1992. Il est plus orienté vers le résidentiel, accorde une place aux gens à plus faibles revenus et ne comporte pas de tours ni de boulevards.

L'étape de consultation populaire de la Place Jacques-Cartier fut décisive pour préserver l'humanité du quartier. Soyons honnête, les consultations seules n'auraient probablement pas été suffisantes pour rejeter le projet. Il était d'ailleurs largement discrédité dans la population et au sein du RP lui-même.

Néanmoins, le processus de consultation fut exceptionnel. Aujourd'hui, les consultations pilotées par la Ville ne sont que des séances symboliques de quelques heures dont les élus se servent pour pouvoir prétendre être à l'écoute de la population. Quelqu'un ici se souvient d'une consultation s'étant étirée sur 4 soirs? Pour un sujet local? Et encore plus rare : connaissez-vous une consultation ayant eu un impact majeur décisif?



Rue Saint-Vallier Est, dans les années 70, avant la démolition des bâtiments à gauche, maintenant un immense stationnement. PHOTO MARC BOUTIN

Budget du Québec 2014-2015
Encore trop d'inégalités
Par Serge Petitclerc

Pour une rare fois, le Collectif pour un Québec sans pauvreté est du même avis que le Conseil du patronat! Du moins, lorsque celui-ci affirme que le budget déposé le 20 février dernier par le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, «comprend différentes intentions à moyen et à long terme qui répondent à plusieurs préoccupations des employeurs et du milieu des affaires». Évidemment, l'unanimité s'arrête là. Car concernant les préoccupations des mouvements sociaux, ce qui doit satisfaire le patronat inquiète au contraire le Collectif, à savoir que le budget 2014-2015 ne propose rien de significatif pour réduire les inégalités. Pire encore, certains choix budgétaires auront pour effet de creuser davantage les écarts entre les riches et les pauvres. Petit tour d'horizon sur quelques annonces qui ont retenu l'attention du Collectif.

Itinérance et logement social

La bonne nouvelle de ce budget, c'est que le gouvernement répond enfin à la demande des organisations qui travaillent en itinérance. Effectivement, le budget prévoit 6 millions\$ additionnels pour des services de proximité aux personnes en situation d'itinérance. Le gouvernement a d'ailleurs fait connaître les cinq axes d'action prioritaires de sa politique en itinérance le 27 février dernier. Du côté du logement social, on annonce 270 millions pour la construction de 3250 logements sociaux, desquels 500 unités seront réservées à des personnes vivant des situations d'itinérance. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) considère toutefois que les besoins en logement nécessitent des actions beaucoup plus ambitieuses.

Des hausses des tarifs

Le ministre Marceau affirme que son gouvernement ne souhaite pas emprunter le «[...] chemin trop facile des hausses de taxes et d'impôts pour retourner à l'équilibre budgétaire.» Or, s'il est vrai que les taxes et l'impôt n'ont pas connu de hausses, on ne peut en dire autant des tarifs, qui eux augmentent continuellement. En haussant les tarifs d'électricité et des garderies comme vient de le faire le gouvernement, celui-ci emprunte non seulement la voie la plus facile, mais aussi la plus inéquitable qui soit: atteindre l'équilibre budgétaire en pigeant dans les poches de la classe moyenne et des personnes les plus pauvres. L'augmentation annoncée des frais de garderie représentera, à terme, une dépense annuelle supplémentaire de 500\$ par enfant qui fréquente à temps plein un centre de la petite enfance. Une telle hausse aura des répercussions négatives sur de nombreux ménages, notamment sur les parents travaillant au salaire minimum. Choisir d'appauvrir davantage des milliers de travailleurs est scandaleux! Si le gouvernement manque d'idées pour réduire les inégalités et financer la lutte à la pauvreté, il devrait peut-être se pencher sur les solutions fiscales de recharge que propose la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation, lesquelles permettraient d'aller chercher chaque année plusieurs milliards, sans pour autant appauvrir la classe moyenne et les plus pauvres. Mince consolation pour les mouvements sociaux québécois.

Le témoignage inspirant de Guy Lavoie
« Vous entendez des voix ? Parlez-en »

Par Gilles Simard

Guy Lavoie, un citoyen de la Basse-ville de Québec et « usager » de Pech¹ ayant souffert d'hallucinations auditives depuis sa prime jeunesse, est formel : « Si je n'avais qu'un seul conseil à donner aux nombreuses personnes qui entendent des voix, ce serait celui-ci... Parlez-en à quelqu'un, au médecin, à votre intervenant, à un ami, mais surtout, ne restez pas seul avec ça ! »

Guy, un homme de 51 ans diagnostiqué schizophrène et vivant maintenant une belle période de rétablissement, insiste : « Moi, à cause du tabou, à cause de la peur de passer pour « fou », j'ai attendu très longtemps avant d'en parler au médecin. Résultat, j'ai beaucoup souffert et je m'en suis voulu d'avoir attendu si longtemps. Anyway, maintenant, grâce à l'aide reçue, et aussi grâce à moi-même, je n'entends pratiquement plus rien. La nuit, quand je me réveille, je m'ennuie presque de mes voix. Je suis tellement plus heureux ! » s'exclame-t-il avec une belle lueur dans le regard.

« J'étais effrayé, je ne voulais pas en parler »

Né au Québec, mais ayant émigré très jeune aux États-Unis, Guy Lavoie commence à entendre des voix dès l'âge de huit ans : « Je croyais que c'était normal, dit-il, je ne pensais pas que c'était un désordre mental. » Plus tard, à l'adolescence, alors qu'il fréquente des jeunes filles, il se met à entendre une « voix féminine » qui est en réalité une pure hallucination. « J'ai capoté, lance Guy. J'étais effrayé, mais je ne voulais pas en parler parce que j'étais certain d'être la seule personne au monde à vivre ça. » Par la suite, alors qu'il prend l'habitude de commettre des délits de tout ordre, le jeune homme entend régulièrement d'autres types de voix. « C'étaient des voix insinuantes, charmeuses, malveillantes, qui me disaient comment faire pour frauder, voler, obtenir de la drogue... Et moi, je les écoutais souvent. À cause de tout ça j'ai déjà fait du temps, ici et là-bas, aux States. »

Reprendre du pouvoir sur les voix

À l'adolescence, Guy finit par voir un premier psychiatre, mais, à cause des coûts très élevés, son père met fin au traitement. Malheureux, le jeune homme en

prend son parti et muni de sa Carte verte, il gagnera sa croûte en exerçant 56 métiers au sud et à l'Ouest des É.U. « J'étais devenu un *jack of all trades*, dit-il. J'ai été mineur, journalier, mécanicien, opérateur, etc. » N'empêche, sa vie n'est pas un jardin de roses et les hallucinations sont présentes du matin au soir et même la nuit. Au bout de vingt-cinq années, après une équipée à Victoria (B. C.) qui s'accompagne d'une première tentative de suicide, il voit un psychiatre et finit par lui « avouer », non sans réticence, entendre des voix. « J'ai été diagnostiqué schizophrène et j'ai tout de suite commencé à prendre du Risperdal.² Là, les voix ont baissé de moitié et j'ai *definitely* réalisé que j'avais du pouvoir sur les voix. Maudit que j'ai regretté de ne pas en avoir parlé avant, » soupire Guy Lavoie.

« Mon cerveau a fait un flip flop. »

Une fois revenu au Québec, Lavoie, qui est aussi le père d'une jeune Québécoise, promène sa bosse ici et là, puis, se voit offrir par une intervenante de Pech un logement subventionné. « Là, rigole-t-il, mon cerveau a fait un flip flop! Je n'en revenais pas. » Au début, apeuré et affublé d'une longue barbe, le gars n'ose pas sortir et vit seul dans sa bulle, terré dans son logement. Petit à petit, grâce au soutien des intervenantes Audrey, Manon, Patricia et Lydia, il prend confiance, s'aventure de plus en plus longtemps en ville et s'investit dans plusieurs comités socio-culturels. Qui plus est, de temps à autres, on lui demande de faire des témoignages devant divers publics. « À un moment donné, souligne Guy, j'ai senti qu'on me faisait confiance et j'ai vraiment commencé à me sentir utile. Quel bon *feeling* ! ».

« J'ai découvert un nouveau mode de vie ! »

En plus de ses témoignages et de son implication sociale, Guy Lavoie fréquente depuis bientôt un an un groupe d'entendeurs de voix qui tient ses réunions dans l'édifice Sherpa, en Basse-ville de Québec. « Dans ce petit groupe-là, dit-il, j'ai appris des techniques pour dealer avec mes voix. Ça, puis échanger avec d'autres personnes vivant la même chose que moi, ça m'a beaucoup aidé. Mais, enchaîne-t-il, ce qui fait surtout la différence maintenant, c'est un nouveau médicament que le docteur m'a prescrit. Grâce à lui, mes voix sont réduites de presque quatre-vingts pour cent. C'est merveilleux. Je suis en train de



Guy Lavoie PHOTO GILLES SIMARD

découvrir la tranquillité, le silence. C'est vraiment un nouveau mode de vie. » Cela dit, l'homme entend bien poursuivre sur sa lancée du rétablissement. « J'aimerais bien revenir sur le marché du travail, confie-t-il. Et, je voudrais reprendre les études pour devenir technicien en informatique, même si je sais que ça ne sera pas facile à cause des prérequis. » Enfin, en plus d'affirmer sa volonté de continuer à s'impliquer socialement pour ses pairs, Guy Lavoie réitère son conseil aux gens qui sont seuls et désemparés parce qu'ils entendent des voix : « Parlez-en! Ne restez pas seul avec ça, c'est trop pesant ! »

1- Programme d'encadrement clinique et d'hébergement
2- Risperdal : Neuroleptique de seconde génération employé comme anti psychotique dans le traitement de la schizophrénie.

Un groupe basé sur l'échange et l'entraide.

Formé en avril 2011, le groupe « Trouve ta voix » est composé de personnes qui entendent des voix et qui se réunissent une fois par semaine, le mercredi, à l'édifice Sherpa (Pech), pour briser leur isolement, recevoir de l'information, échanger, s'entraider. Il s'agit d'un groupe dit « ouvert » et, après une courte entrevue d'accueil, quiconque vit avec des hallucinations auditives, visuelles, olfactives, sensations d'envahissement ou autres symptômes, peut y adhérer en autant qu'il se conforme aux objectifs du groupe. L'animation est assurée par un pair aidant et deux intervenantes de l'organisme Pech et on peut s'y inscrire en composant le 418 525-2820.

* Le groupe « Trouve ta voix » est membre du Réseau des Entendeurs de Voix du Québec 418 627-9779.

Droit de parole

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$
DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuel	10\$
Adhésion individuel (à faible revenu)	5\$
Abonnement et adhésion individuel	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Adhésion ou abonnement

Appuyez la presse libre !

Devenez membre de Droit de parole

Alice, Neil, Lawrence

Deux siècles, trois portraits

Le vingtième siècle est encore beaucoup avec nous. Après quatorze années d'un nouveau siècle, le vingtième se fait encore ressentir, et plusieurs des nos esprits les plus inspirants sont essentiellement des créatures — et des créateurs — du vingtième.



Par Malcolm Reid

Alice Munro

FIN 2013, Alice Munro est devenue le premier écrivain du Canada à recevoir le Prix Nobel de littérature. Ah, que nous étions dus! (Chère Suède, ça nous en prendrait même un deuxième, pour Marie-Claire Blais ou Michel Tremblay.) C'est une nouvelliste, Alice Munro. Une nouvelliste ou une commère de village? Ses histoires concernent le monde ordinaire: Munro sait comment remplir leurs vies de virages brusques, de flashbacks étonnants.

Ses racines: l'Ontario pauvre et rural. La ville de Wingham, qu'elle semble parfois rebaptiser Dalglish. Mais ces familles sont entrées dans la classe moyenne maintenant, éparpillées à travers le Canada, démenagées aux États-Unis, à Philadelphie, à Des Moines. Un moment, nous sommes avec une timide professeure de musique tombée amoureuse d'un autre prof de sa polyvalente, marié, très marié, qui vient du Nord de l'Ontario, d'un milieu ouvrier finlandais d'extrême-gauche. (*Les lunes de Jupiter*, 1982. Où on trouve ce conte Accident).

À un autre moment, une écrivaine apprend que son père est hospitalisé à Toronto, un homme modeste du village de Dalglish, un travailleur manuel. Elle court vers lui. Nerveuse, attendant les résultats d'examen pour son cœur fragile, elle entre au *Royal Ontario Museum*. Dans le planétarium, elle apprend des choses sur Jupiter, ses 13 lunes, et les nouvelles lunes qu'on va peut-être lui découvrir année après année. «La grande affaire avec Alice Munro, me dit mon frère, c'est son *sous-texte*.» Une partie de l'histoire est contée, une autre partie est à imaginer. Ici, c'est toute l'adolescence de

tension entre la fille et le père qu'on imagine, la rebelle et le conservateur.

Or Alice Munro a 83 ans. Fin 2013, elle venait d'annoncer qu'elle n'écrirait plus, et soudain l'inimaginable prix est arrivé! Mais elle est fragile, elle n'a pas fait le voyage à Stockholm. Mon frère m'a dit: «Sa fille s'y est rendue, avec le discours d'Alice en poche. Et quand elle a échappé son gant, à la cérémonie, le roi de Suède s'est penché, et l'a ramassé pour elle.»



ILLUSTRATIONS MALCOLM REID

Neil Young

ET PUIS, IL Y A NEIL YOUNG. Neil Young a commencé à chanter au Riverboat et autres cafés folk de Toronto. «Back in the old folkie days...» chante-t-il dans *Isabella*. Et puis il a rencontré le chanteur américain Stephen Stills, à Thunder Bay en Ontario, et a été attiré vers la scène folk américaine. D'abord membre du *Buffalo Springfield*, il est depuis 1970 un grand nom en lui-même, et occasionnellement la dernière lettre dans le groupe CSNY. Il habite sur sa ferme en Californie. Il a composé des centaines de morceaux, dont une quinzaine sont des classiques de tout le mouvement folk et des chansons contestataires américano-canadiennes. Ses tounes alternent entre un son folk marqué par sa voix caractéristique, claire et haut perchée; et un son rock cru.

Certaines des plus célèbres de Neil Young, comme *Ohio*, sa protestation contre la tuerie des étudiants opposés à la guerre à l'Université de Kent en 1972, se donnent une voix américaine forte, quasi-définitive. Puis d'autres, également célèbres, retournent plutôt à leurs racines canadiennes: «Helpless, Helpless, Helpless».

Et puis il y a peu, il a été invité par des environnementalistes à visiter les terrains du nord de l'Alberta qu'on a saccagés pour extraire le pétrole du sable. «C'est comme Hiroshima» a-t-il dit. Il a rencontré Allan Adam, le jeune et dynamique chef des Chipewyans du Lac Athabaska. Il lui a offert une série de concerts à travers le Canada pour aider leur résistance. Le 12 janvier 2014, il a chanté dans sa ville natale, Toronto. Le 16 janvier, il a chanté dans une autre ville de son enfance, Winnipeg. (On était plusieurs à fêter à Québec pour la cause chipewyenne, ces deux soirs-là. On a écouté des disques de Neil Young et de Claude McKenzie, chanteur innu de Maliotenam.) Un concert à Regina a suivi,

et un à Calgary.

Pour Young, le fait d'épouser cette cause a été un regain de canadianité. J'ose le dire! «Je viens de renouveler mon passeport canadien, a-t-il dit à l'animatrice amérindienne Cheryl McKenzie, du réseau APTN, et je fais le voyage dans mon propre véhicule propulsé à l'électricité et au biomasse. Et je vois le vaste territoire que nous avons devant nos yeux au Canada, si sauvage, si beau, et je suis fier.»

Et c'est un homme né en 1945, un hippie de 68, qui rallume le feu militant dans ce nouveau siècle.



Lawrence Ferlinghetti

ET FINALEMENT, parlons de Lawrence Ferlinghetti. Il vit encore, Lawrence Ferlinghetti, même s'il est né en 1919. Il écrit. Il vit à San Francisco, où il est un des plus grands des poètes *beat*, et son *City Lights Books* est l'éditeur de beaucoup de membres de ce mouvement. Il aime le Québec. Il a traduit Jacques Prévert en anglais. J'ai rencontré Lawrence Ferlinghetti quand il est venu à Québec, en 1987, pour rendre hommage à son ami Jack Kerouac. Nous correspondons occasionnellement depuis. Il écrit ses cartes postales à la main, avec dessins. Un des plus grands poètes *beat*? Non, un grand poète, point. Voici un extrait de *After the Cries of the Birds Has Stopped*, de 1996:

Je traverse l'éternité
après que les cris des oiseaux
se taisent
Je vois l'avenir du monde
dans une nouvelle société visionnaire
qu'on distingue à peine
dans quelques cafés folk-rock

Des danseurs très libres
habillés de linge extatique
sont instruits par les gourous de leur cœur
chaque homme et femme
est son propre mythe
papillons en liquide
Ils copulent avec la vie
(...)

Vivre de sa peinture

Par Michaël Lachance

Patrick Pépin vit dans le quartier Saint-Sauveur au centre-ville. L'artiste de 37 ans sévit à Québec dans plusieurs galeries connues. Peintre plasticien et expressionniste, il vole au couteau les couleurs glanées ici et là lors de ses nombreux voyages. Globetrotteur incurable, c'est lors de ses visites en Amérique latine, en Inde ou en Espagne, qu'il emprunte, là, une lumière issue des catacombes espagnoles, ici, un geste de Gaudi; encore, au Costa-Rica, récemment, il est grandement ému et impressionné par l'art rupestre précolombien. La particularité chez ce peintre, c'est cette impressionnante capacité à soustraire les vibrations émises par la couleur, à additionner la chaleur émise par la lumière, pour ensuite en faire un paysage complexe, minutieux, où la couleur y est apposée comme un mosaïste byzantin utilise la tesselle pour en faire jaillir avec éclatement la nitescence du jour.

La précarité

Patrick Pépin est un artiste autodidacte à l'instinct brut et aiguë; il amorce sa carrière de peintre en négociant avec un commerce-entrepôt pour récupérer les pots de peinture non utilisés, avec la permission d'un directeur commercial qui affectionne son travail. C'est dans un local attenant à des poubelles, dans le sous-sol de l'édifice abritant l'Unisson (385, rue Saint-André), dans le quartier Saint-Roch, qu'il loue pour la modique somme de 80\$ par mois, qu'il jette sur toile ses premières couleurs à l'huile industrielle. L'artiste a délibérément opté pour le sacrifice financier afin de mener à

bien son sacerdoce. Il a mangé son pain noir avant de goûter aux premières ventes.

Aujourd'hui, à la visite de son atelier dans le Vieux-Québec, on peut affirmer, sans se tromper, que l'artiste a fait du chemin! L'atelier est en effet dans un grand loft du Vieux-Port aux superficies immenses. Ce coloriste infatigable, dans la continuation stylistique des plasticiens de Montréal, peint à la spatule, avec de l'acrylique ou à l'aérographe, sur de grandes toiles dont la surface est densément occupée par moult couleurs. Cela a pour effet une proposition plastique unique.

Dans l'atelier, on voit des dizaines d'œuvres jonchant le sol, d'autres accrochées, ici et là: des toiles qui séchent. Sinon, plusieurs toiles tendues à l'horizontale sur des tréteaux attendant la visite du peintre. Patrick Pépin peut peindre sur plus de 20 tableaux en même temps. En effet, comme il travaille ses œuvres par une accumulation de couches successives de peintures, ce qui donne à l'ensemble un relief sculptural, les temps de séchage sont longs. Partant, et sans perdre de temps, l'artiste peintre se promène d'un tableau à l'autre avec l'acuité et l'assurance d'un jongleur maître de ses pinceaux.

Le succès

Inspiré autant de Pollock, du Pop art new-yorkais, de Borduas, que de Riopelle, il raffine une démarche, une signature, un style singulier; en seulement six ans, on retrouve les toiles du peintre aux quatre coins du globe. L'artiste de Québec vit son succès pérenne avec zen et, déjà, la démarche se précise, on devine les débuts d'une carrière



Patrick Pépin devant une de ses œuvres.

PHOTO COURTOISIE

florissante. Le *Metro Convention Center* de Toronto expose en permanence une de ses grandes fresques. Des hôtels de Dubaï proposent une pléthore de ses œuvres qu'ils ont achetées pour garnir les murs des ces édifices modernes.

Ses œuvres sont collectionnées partout dans le monde. Patrick Pépin est un de ces rares peintres qui jouit du labeur de son métier pour vivre aisément. C'est un peu une vedette du monde des galeristes canadiens qui habite le quartier Saint-Sauveur. Comme quoi, ce n'est pas toujours en vivant dans les grandes villes du monde que l'on se fait une réputation internationale.

Cela dit, il y a quelque chose de sacré dans le travail de cet artiste. Une spiritualité difficile à identifier, mais qui ne passe pas inaperçue. L'esthétique de ses tableaux en est une de qualité, il sait marier à merveille les couleurs, c'est sans doute ce qui

explique son immense succès auprès des collectionneurs. Hormis cela, c'est avant tout un homme d'atelier, un acharné, qui plonge ses pinceaux dans la peinture, pareil à un enfant qui chaque jour découvre le monde avec étonnement. On se surprend de rencontrer un homme affable, sérieux, rêveur, contemplatif pour qui le succès est secondaire: ses voyages mensuels et ponctuels à la recherche de couleurs, de mouvements, d'inspiration auprès des autres artistes, le prouvent. Pour Patrick Pépin, l'important, c'est la rigueur, la constance, l'acharnement et ça lui sied bien, car les résultats en sont éloquentes.

Pour voir les œuvres de Patrick Pépin, vous pouvez, les fins de semaine, vous rendre au nouveau centre de diffusion Galerie B8 (49, rue Saint-Pierre) ou à la galerie Beauchamp et Beauchamp (10, rue Sault-au-Matelot), dans le Vieux-Port de Québec.

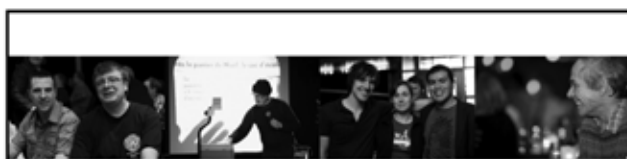
Le Solidaire

Bulletin du Fonds de solidarité des groupes populaires



Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant faire votre don en ligne de façon sécuritaire sur notre tout nouveau site web: www.fsgpq.org



FONDS DE
SOLIDARITÉ
DES GROUPES
POPULAIRES



Rapport d'activités 2013

Le Rapport d'activités 2013 du FSPG sera en ligne très prochainement!

301, rue Carillon Québec (Qc) G1K 5B3 T. 418 529-4407 fsgpq@bellnet.ca
Nous émettons des reçus d'impôts. N° d'enr. à Revenu Canada : 118926369 RR0001

DROIT DE PAROLE

JOURNAL DE LA BASSE-VILLE

QUÉBEC vol. 1 n° 3, sept. 1974

GRATUIT



Droit de parole fête ses 40 ans!

Un mensuel qui donne la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas, depuis plus de 400 numéros.

Le premier numéro est paru en septembre 1974.

Droit de parole est le plus ancien journal communautaire québécois toujours publié!

40^e anniversaire
1974-2014

Un projet de décroissance

Mot «obus», provocateur, la décroissance fait peur. Mais pour les objecteurs de croissance, elle est logique et nécessaire afin de décoloniser nos imaginaires engoncés dans un schéma qui semble se résumer ainsi: croître ou mourir. La décroissance nous invite au contraire à nous libérer du dogme de la croissance économique infinie dans un monde aux ressources finies, et à sortir du productivisme, du capitalisme, du pétrole et de l'économie de la dette.

Mais de quoi parle-t-on exactement? *Un projet de décroissance* vise justement à établir les moyens pour opérer la nécessaire transition de notre société de croissance néfaste et irréaliste vers une société de décroissance soutenable. Ou pour le dire autrement, afin de choisir concrètement une décroissance volontaire et démocratique, plutôt qu'une récession subie et oligarchique.

Revenu inconditionnel d'existence, revenu maximum acceptable, renchérissement du mésusage, relocalisation ouverte, si ces termes ne sont pas connus du grand public, ils sont au centre des débats qui animent le mouvement de la décroissance. Des membres du Parti pour la décroissance en France proposent ainsi l'adoption d'une Dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA) couplée à un Revenu maximum acceptable (RMA).

La DIA est synonyme d'un accès libre et gratuit à certains biens et services dont la propriété et la gestion sont collectives, et qui permet à chacun.e de jouir d'une part suffisante des richesses collectives. Quant au RMA, c'est un moyen de réduire l'impact écologique insoutenable du mode de vie des plus riches et de permettre également une répartition juste de la richesse.

Ce manifeste souhaite ouvrir un débat constructif sur ce projet afin qu'il soit expérimenté et adapté de manière progressive en divers endroits. N'éludant ni les questions de stratégie ni les critiques, les auteur.e.s cherchent ainsi une manière concrète de repolitiser la société. Car même si elle n'est pas un outil clef en main, cette DIA pourrait constituer un puissant levier pour nous sortir de l'impasse dans laquelle nous a menés la société de croissance.



Vincent Liegey
Un projet de décroissance
Manifeste pour une Dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA)
Éditions Écosociété
Année: 2014
148 pages



Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri
Un printemps rouge et noir
Regards croisés sur la grève étudiante de 2012
Éditions Écosociété
Année: 2014
376 pages

Un printemps rouge et noir

Au printemps 2012, le Québec a été bouleversé par un conflit social d'une ampleur inédite. Deux ans plus tard, alors que la marche du monde semble avoir repris son cours comme si rien ne s'était passé, comment penser les événements exceptionnels du «Printemps érable»? Quelle est leur portée pour la société québécoise? Leur signification sur le plan politique?

Cet ouvrage collectif, dans lequel chaque texte est le fruit d'une collaboration entre des étudiant-e-s et des enseignant-e-s, analyse de façon rigoureuse divers aspects de ce conflit social.

Les textes, écrits à plusieurs mains, abordent de nombreuses questions: quelles sont les origines du syndicalisme étudiant au Québec? Quelles étaient les formes et les séquences de la mobilisation, autant dans la rue que dans le cyberspace? Quels étaient les modes de fonctionnement et les dysfonctionnements de la démocratie étudiante, y compris en termes de rapports sociaux de genre? Quelles ont été les réactions des partis politiques? Comment expliquer l'élargissement du conflit, entre autres sous forme de manifestations de casseroles et d'Assemblées populaires autonomes de quartier (APAQ)? Quels étaient les ressorts des expressions artistiques et littéraires de la contestation? La répression policière a-t-elle été efficace et le mouvement comptait-il des tendances favorisant l'«auto-répression»? Enfin, comment saisir la «judiciarisation du conflit» et la «criminalisation de la dissidence»?

Cet ouvrage offre de multiples clefs pour comprendre la dynamique du «Printemps érable». Sans prétendre pouvoir parler de victoire ou d'échec, il souligne l'incroyable éveil politique qu'aura représenté ce conflit social pour toute une génération d'étudiant-e-s et ses conséquences profondes, ne serait-ce qu'en raison des accusations auxquelles des milliers de personnes doivent maintenant répondre devant les tribunaux.

Comprendre l'État d'Israël

Comment comprendre l'État d'Israël? Faut-il se plonger dans la Bible? Dans l'histoire de l'Empire russe? Dans celle de l'antisémitisme européen? Comment la sécurité est-elle devenue un enjeu fondamental dans un État fondé au sortir du génocide nazi précisément afin d'offrir un refuge aux juifs? Israël n'en est pas à un paradoxe près. Sa puissance manifeste contraste avec sa légitimité toujours contestée, y compris par d'ardents défenseurs de la tradition juive. *Comprendre l'État d'Israël* et ses fondements, voilà ce à quoi nous invite l'historien Yakov Rabkin, en remontant aux origines du sionisme, socle idéologique sur lequel repose ce pays.

L'auteur retrace les origines d'Israël et en explicite la nature en replaçant sa naissance dans son contexte historique. Partant de ce que nous enseigne la tradition juive à propos de la Terre sainte, l'auteur montre de quelle façon le sionisme ayant présidé à la création d'Israël marque une rupture profonde dans l'histoire juive, ayant suscité de vives critiques au sein des communautés juives. Si la place de la Terre d'Israël est centrale dans la tradition spirituelle juive, ce sont surtout les chrétiens qui ont conceptualisé ce rassemblement physique des juifs en Terre sainte, et ce, dans la perspective du second avènement du Christ. Cette profonde connivence avec le christianisme permet d'expliquer le soutien massif dont bénéficie aujourd'hui l'État d'Israël de la part des États-Unis et du Canada, où les groupes évangéliques protestants sont nombreux et influents.

Au-delà de la légitimité toujours contestée de l'État d'Israël, c'est aussi toute la question identitaire juive qu'aborde l'auteur. Entre l'homme hébreu du sionisme et les différentes communautés juives à travers le monde, le «peuple juif» regroupe aujourd'hui des populations diverses guidées par des intérêts différents, sinon contraires, à ceux de l'État d'Israël.

Véritable leçon de critique historique, ce livre est une lecture essentielle pour qui s'intéresse aux relations internationales, au conflit israélo-palestinien, aux rapports entre politique et religion ainsi qu'aux enjeux identitaires.



Yakov Rabkin
Comprendre l'État d'Israël
Idéologie, religion et société
Éditions Écosociété
Année: 2014
272 pages

Renauderie

La cour d'école

Par Renaud Pilote

C'est souvent à ma cour d'école du primaire que je pense lorsqu'un petit comique, sous prétexte de me détendre, me propose de fermer les yeux et de penser à quelque chose (ou même à rien, le cas échéant). Dois-je en conclure qu'en cet endroit de mon passé séjournent les solutions aux énigmes de ma psyché? Ce ballon-tronche reçu en pleine poire (ou est-ce le contraire?) au matin de la rentrée 1993 aurait-il sonné plus longtemps que je ne l'eus pu croire? Ce bouillon en poudre mélangé à ce Ramen concassé aurait-il créé un mélange chimique qui, une fois avalé, se serait avéré malheureux? Ne saute-moutons pas trop vite aux conclusions, je vous en prie, car j'aimerais ici vous faire part de souvenirs beaucoup moins anecdotiques qui procureront peut-être aux adeptes de la tradition freudienne une sensation équivalente à celle de s'être fait faire un «wedgie» en bonne et due forme. C'est comme ça, la cour d'école est parfois cruelle.

Ce à quoi je pense exactement, dirais-je au petit comique qui ne savait pas dans quoi il s'embarquait? Pas grand-chose, en somme: aucune scène particulière, journée importante ou intimidation notoire (chanceux, j'ai été) qui m'eut marqué au point où mon imagination y reviendrait sans cesse. Cet angle d'un mur, cet escalier de secours rouillé, une certaine luminosité ou encore ce grand clocher surplombant la cour d'école sise en plein centre-ville, c'est plutôt ce qui poppe (du verbe «popper») en premier dans mon esprit. L'ambiance impalpable ressentie au détriment du souvenir précis remémoré, si on veut. Et ce qui agit comme un ciment à partir duquel ma conscience est liée à jamais à cette grande place asphaltée, c'est, je crois, le souvenir de cette fébrilité propre à l'enfance et qui nous fait tressaillir à l'arrivée de la récréation. On conviendra qu'une cour d'école n'a en effet pas de sens sans la récréation.

Lors d'une récréation, une cour d'école est littéralement prise d'assaut. Pour un endroit calme et désert trente secondes auparavant, la transformation est radicale et le chaos, total. La trame sonore d'une récréation ressemble à celle d'une volière surpeuplée: de tous ces pépiements irrépessibles se dégage une étrange impression d'exiguïté, de désir de liberté et d'urgence de vivre. Avec la mairie de Toronto ou la bourse de New York c'est aussi une des seules places où il est n'est pas mal vu de crier à tue-tête. Premiers sortis dehors, les chefs des files (qui changent chaque semaine, rassurez-vous) ont l'honneur de choisir le module d'expression de leur choix: la balançoire, le trapèze ou le ballon de soccer sont parmi les choix les plus prisés, tandis que l'élastique, la tag (prononcez «taille») et la balle-au-mur contentent tant bien que mal les retardataires. Des quinze minutes que dure la récréation, je constate qu'au moins huit sont consacrées à s'ostiner, cinq à jouer du coude et, s'il reste du temps, deux minutes à se récréer vraiment. C'est fou ce que le temps peut passer vite quand on s'amuse.

On comprend alors que dans un tohu-bohu semblable, il est normal qu'une cour d'école marque tout individu adulte un tant soit peu réceptif aux tumultes de son enfance. C'est un lieu cher pour quiconque cherche la racine de ses sentiments, de sa vie sociale, de son égo et de ses bobos. En ce qui me concerne, en dépit des égratignures subies ou des punitions adroitement évitées (que celui qui n'a jamais stoolé [du verbe «stooler»] me lance la première pierre), chaque fois que mon esprit y retourne, je retrouve la paix de celui qui, lors d'une partie de marelle, est parvenu au paradis.

Carnet mondain

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur www.reseauforum.org

1^{ER} AU 31 MARS

Exposition de dessins de Hélène Matte

Poétique de la rencontre est une série de portraits sans visage. L'éventail des teintes et la subtilité des textures renouent avec l'expérience unique et privilégiée d'une rencontre. À la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue St-Joseph Est.

9 AU 31 MARS

Poésie des nœuds

Dans le cadre du mois de la poésie de Québec, rendez-vous poético-textiles avec Geneviève Boudreau et Mireille Gagné, les 12, 19 et 26 mars de 19h à 21h. À la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue St-Joseph Est.

12 MARS

Café crème et philosophie
Forum de discussion animé par Marc Boutin.

Au Café Sherpa, de 18h à 20h, 130 boul. Charest Est.

12 MARS

La répression policière des mouvements sociaux

Dans le cadre de « Les pensées sauvages, ateliers sur les stratégies de transformation sociale » une présentation de Subvercity : comment la répression se manifeste-t-elle? Quelles sont les pistes de résistance? ». À 19h au Bar-coop l'Agité, 251 rue Dorchester.

12 MARS

Atelier sur les droits des locataires et les hausses de loyers

Pour vous informer et répondre à vos questions, le Comité des citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur tiendra un atelier sur les droits des locataires et les hausses de loyers. À 13h30 au 301, rue de Carillon.

12 MARS

La Corriveau. De l'histoire à la légende (livre, lancement)

Lancement du livre *La Corriveau*. De l'histoire à la légende publié aux Éditions du Septentrion. À 17h aux Salons d'Edgar, 263 Saint-Vallier Est.

13 MARS

Non aux hausses des tarifs du transport en commun

Depuis le 1^{er} mars, le Réseau de transport de la Capitale a augmenté le tarif du passage en monnaie de 0.25\$. Il est maintenant de 3.25\$. Le 1^{er} juillet prochain, le coût du laissez-passer mensuel augmentera de 2,5%. Il passera de 79.25\$ à 81.25\$. Ces hausses vous indignent? Venez en discuter lors d'une rencontre au CAPMO, à 18h30, au 435 rue du Roi, 2^e étage.

14 MARS

Les Monologues du vagin (soirée mixte)

« Vagin. Ça y est, je l'ai dit. Vagin. Je le redis ... » *Les Monologues du vagin* est une pièce de Eve Ensler, qui sera interprétée par un collectif de femmes. Présentée l'année dernière, voici cette pièce fabuleuse version 2.0! Nous vous convions tous et toutes « parce que, comme chacun le sait, c'est le mot qui fait avancer et c'est le mot qui rend libre. VAGIN! » Ouverture des portes à 19h, show à 20h. 251, rue Dorchester.

14 MARS

Les vendredis de poésie

Entrée libre, sortie gratuite, poésie vivante, Depuis 16 ans! Comme le veut la coutume aux Vendredis de poésie du TAP, la scène libre suivra

la première partie avec des poètes invités. Au Tam-Tam café, 251, boul. Langelier à 20h30.

19 MARS

Projection-débat sur le film *La charte des distractions*

Présenté par le collectif Subvercity, au CEGEP Limoilou, 19h, 1300, 8^e avenue.

23 ET 24 MARS

Rencontre et cinéma avec Hugo Latulipe

Spirafilm invite à une rencontre privilégiée avec le documentariste Hugo Latulipe. Classe de maître et entretien avec le public sur son travail, le dimanche 23 mars à 14h au Cercle, rue Saint-Joseph. Il sera ensuite au Ciné-club Spirafilm, le 24 mars à 19h, pour présenter Ce qu'il reste de nous, le documentaire choc sur la

situation des Tibétains face au gouvernement chinois, à 19h, à la Salle Sylvain-Lelièvre du Cégep Limoilou.

26 MARS

L'ABC du féminisme

Subvercity présente un atelier-débat sur l'histoire et les enjeux actuels du féminisme à l'Agité, 19h, au 251, rue Dorchester.

28 MARS

Manif contre l'austérité

La Coalition pour la Justice sociale de Québec et Chaudière-Appalaches mobilise pour une manifestation contre l'austérité et la hausse des tarifs. Avec les hausses à Hydro-Québec et la réduction de l'accessibilité aux programmes sociaux, nous ne pouvons garder le silence! À midi, au centre Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy.



L'avenir des services de proximité dans Saint-Sauveur



Rencontre Citoyenne

Judi le 20 mars au 301 rue Carillon
17h30 : Souper Gratuit 19h : Atelier
Inscription requise : 418.529.6158
Service de garde gratuit





Conseiller en sécurité financière

Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Spectacle bénéfice au profit du RÉPAC 03-12

LE GRAND CABARET POPULAIRE 2.0

11 avril 2014

20h à La Nef, 190 St-Joseph E.

Stéphane Robitaille (chanson)
Pe na Rua (fanfare brésilienne)
Filon d'Art (hip hop)
Bot'A'Brak (gumboot)
Rose du Nord (théâtre)
Les Merveilleuses Têtes Heureuses (théâtre)
Myriam Noury (chanson)
Véronica Rioux (slam)

et plein d'autres surprises à venir

Info : 418-523-4158
repac@repac.org

15\$ en pré-vente
20\$ à l'entrée
Système de billets en attente